

LE KISWAHILI, LANGUE DE SOUVERAINETE POUR TOUTE L'AFRIQUE, UNE OPTION REALISTE

Marcel DIKI-KIDIRI

Académie Africaine des Langues (ACALAN)

Académie Malgache des Sciences, des Lettres et des Arts (AMSLA)

Résumé :

Dans la perspective de la création des Etats Africains Unis, le choix du kiswahili comme langue d'unification continentale est une option réaliste car il permettrait à l'Afrique de recouvrer¹ sa souveraineté linguistique et de se développer selon des modèles culturels endogènes. Il ne s'agit pas de remplacer par le kiswahili toutes les langues officielles existantes dont la majorité sont les langues européennes coloniales, mais de mettre à profit le multilinguisme africain pour organiser l'utilisation conviviale de plusieurs langues dont le kiswahili pour en faire une langue africaine commune à toute l'Afrique. La situation actuelle montre déjà le rôle déterminant des langues véhiculaires transfrontalières dont beaucoup couvrent de vastes régions. Le kiswahili sort du lot en étant déjà langue officielle de l'Union Africaine et de six pays. La situation idéale visée peut donc être atteinte en une dizaine d'années par des mesures appropriées de politique linguistique.

Mots-clés : Multilinguisme, Kiswahili, Souveraineté linguistique, Langues africaines.

Classification JEL : Z0.

Introduction

Dans le discours et l'imaginaire collectif dominant de l'Occident et des Africains occidentalisés qui se sont approprié le même imaginaire (Fanon 1952), l'Afrique est essentiellement perçue comme francophone, anglophone, lusophone et hispanophone (Simone Celani & al. 2021) et tout discours sur les langues et le développement en Afrique est piégé par cette partition coloniale de l'Afrique comme une évidence et une condition inévitable destinée à durer éternellement. Et pour justifier le recours inévitable aux langues coloniales, toutes les études sur les langues africaines mettent en avant leur extrême diversité présentée comme un obstacle insurmontable au développement (Chaudenson, 1993)². Nous voulons soutenir ici un point de vue radicalement différent et démontrer que non seulement l'Afrique a tout à fait le droit mais aussi la possibilité de briser ce partitionnement imposé en choisissant une langue africaine d'unification du continent dans le cadre d'un projet de fédération des

¹ Avant l'imposition des langues coloniales en Afrique, ce continent jouissait effectivement d'une souveraineté linguistique car chaque communauté, étatique ou non, parlait sa propre langue sans se voir imposer celle d'autrui. Si l'Afrique se constitue en une Fédération d'Etats Africains Unis, elle peut recouvrer sa souveraineté linguistique perdue en choisissant une langue officielle africaine comme le Kiswahili plutôt que de perpétuer le découpage colonial en « francophonie », « anglophonie » et lusophonie » que l'on connaît actuellement.

² Nous ne ferons pas de la publicité ici pour les auteurs qui considèrent l'Afrique comme l'éternelle propriété des puissances occidentales, ne pouvant se penser en dehors d'elles.

Etats Africains Unis. Nous n'allons pas nous attarder sur la perspective de la création des Etats Africains Unis car notre propos ici est uniquement de démontrer que l'Afrique a tout avantage à choisir une langue africaine commune pour s'unir, récupérer sa souveraineté linguistique et se développer véritablement selon ses propres modèles culturels endogènes.

La culture d'une nation s'exprime à travers ses productions artistiques comme la musique, la danse, le divertissement (jeux, sports, théâtre, cinéma) la peinture, la sculpture, l'architecture, l'habillement, la gastronomie et la langue. De toutes ces expressions de la culture, la langue est le lien vivant qui les unit toutes. C'est elle qui permet de les conceptualiser, de les décrire, de les intellectualiser et de les rendre accessibles à la compréhension de tous. Si donc l'Afrique recouvre sa souveraineté linguistique, elle détiendra sa propre clé pour ouvrir toutes les portes du savoir et pour entrer en pleine possession de son immense trésor qui est son incroyable diversité culturelle qui témoigne du dynamisme de sa créativité. Loin d'être un handicap, le multilinguisme africain est un atout car il permet à chaque communauté locale de conserver ses racines ancestrales tout en s'intégrant à des communautés de plus en plus élargies jusqu'au niveau panafricain continental. La majorité des Africains parlent plusieurs langues. En apprenant quelques-unes bien choisies, l'Afrique peut très rapidement se doter d'une langue africaine commune tout en conservant les bénéfices de sa diversité linguistique.

Pour le démontrer, nous commencerons par une description objective de la réalité linguistique actuelle de l'Afrique qui prend en compte les résultats confirmés des recherches scientifiques en description linguistique, en comparatisme et classification des langues, en sociolinguistique et histoire des civilisations africaines. Ensuite, nous décrirons les objectifs à atteindre, aux trois niveaux local, régional et continental. Il s'agit là d'une description de la situation idéale où l'Afrique dispose d'une langue africaine commune tout en préservant des langues d'extension régionale et locale. Et pour terminer, nous montrerons comment parvenir à cet objectif.

1. La réalité actuelle de l'Afrique

1.1 Une large diversité linguistique

L'Afrique est caractérisée par une large diversité linguistique comptant environ 1500 langues. Selon ce que l'on considère comme « langue », ce chiffre peut varier du simple au double.

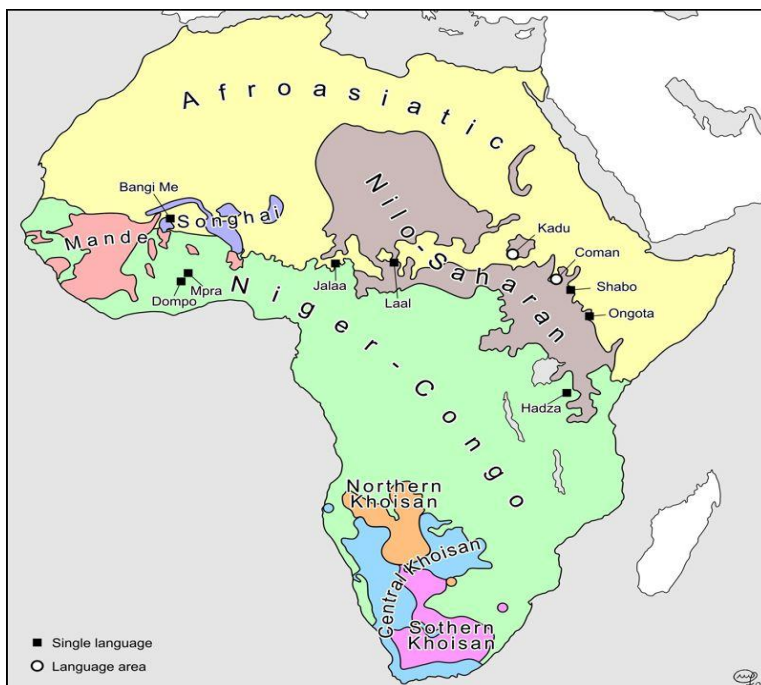
Il n'est pas rare de lire que l'Afrique compte 2 000 à 3 000 langues. Elles sont regroupées en quatre grands phyla : le Niger-Congo, le Nilo-Saharien, l'Afro-asiatique et le Khoisan. A noter que le phylum Niger-Congo va du Sénégal au Cap, soit les $\frac{3}{4}$ de la partie sub-saharienne de l'Afrique.

La branche bantu du Niger-Congo, qui par rapport à l'ensemble de l'arborescence du phylum représente plutôt une méga-brindille¹, recouvre la quasi-totalité de l'espace allant de

¹ Les langues bantu occupent la position d'une brindille dans l'arborescence du phylum Niger-Congo, mais elles sont « méga » par l'étendue de leur territoire, tous les autres embranchements étant représentés par des groupes beaucoup moins étendus. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_nig%C3%A9ro-congolaises).

l'Equateur au Cap de Bonne Espérance et compte actuellement 612.970.546 habitants¹ soit 51% de la population totale de l'Afrique d'aujourd'hui. C'est dire que la majorité de la population africaine parle des langues fortement apparentées. Il n'est donc pas utopique de penser que la majorité des Africains pourra apprendre le kiswahili plus rapidement que le chinois ou même qu'une langue européenne.

Figure 1.



Source : Gerrit Jan Dimmendaal. *Les phyla des langues africaines et les isolats*.

https://www.researchgate.net/figure/African-language-phyla-and-linguistic-isolates_fig3_220531545

1.2 Les langues véhiculaires transfrontalières

Entre 2006 et 2009, l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) a organisé une série de colloques dans les cinq régions de l'Afrique (Ouest, Centre, Est, Sud et Nord) réunissant des linguistes, divers experts et des décideurs de chaque région, lesquels ont déterminé la liste des langues véhiculaires transfrontalières (LVT) en usage dans leur région. Soit un total de 41 langues. Ce chiffre exclut les langues transfrontalières non véhiculaires ainsi que les langues véhiculaires intra-frontalières qui sont pour certaines largement véhiculaires étiquetées « mégalangues » par l'ACALAN. Si on tient compte de celles-ci, le nombre des langues à considérer peut facilement atteindre une cinquantaine (fig. 2.). On est loin des 2 000 à 3 000 langues que l'on met en avant sans nuance comme pour démontrer que la diversité linguistique serait un handicap radical pour le développement authentique de l'Afrique. Les langues africaines ne sont pas des produits industriels normés et étalonnés ayant les mêmes dimensions standard, le même poids et les mêmes fonctionnalités. Il faut donc tenir compte de

¹ Calculé d'après les données des N.U. : <https://www.populationdata.net/palmares/population/afrique/>

la diversité des dynamismes qui donnent aux langues des statuts et des fonctions sociales différentes.

Les langues véhiculaires transfrontalières sont des outils efficaces d'intégration régionale, car elles sont déjà utilisées par les populations pour communiquer dans une même région nonobstant les frontières artificielles des Etats. Elles peuvent être aisément instrumentalisées pour un usage global encore plus intense dans chaque région. Ce ne serait que développer de façon systémique une pratique naturelle des populations qui entretiennent entre elles de nombreux échanges.

Figure 2. Langues véhiculaires transfrontalières et mégalangues africaines



Carte réalisée par Marcel Diki-Kidiri avec les données recueillies par l'ACALAN et le fond de carte de Daniel Dalet.

2. Les trois objectifs à atteindre

Un objectif est une situation rêvée vers laquelle on souhaite arriver en faisant des efforts qu'il faut et en prenant les chemins permettant d'y parvenir. Cette section décrit l'objectif dans sa triple composante locale, régionale et continentale que l'Afrique doit atteindre pour recouvrer totalement sa souveraineté linguistique et culturelle. Nous traçons ici le schéma d'une politique linguistique réaliste basée sur la situation sociolinguistique actuelle de l'Afrique

comme brossée dans la section précédente. Cette politique linguistique est qualifiée de « réaliste » parce qu'elle est parfaitement réalisable dès lors que la volonté politique est au rendez-vous. Cette volonté politique revient aux Etats actuels pour les volets concernant les niveaux national et régional. Pour le niveau continental, une entité politique fédérale que nous appellerons ici « les Etats Africains Unis » devra préalablement voir le jour.

2.1 Au niveau local

La situation linguistique sur le territoire d'un Etat membre des Etats Africains Unis peut être extrêmement différente de celle d'un autre Etat membre. Il y a des Etats où une seule langue vernaculaire ou véhiculaire est parlée sur toute l'étendue du territoire [ex. République Centrafricaine avec le sahngo (ou sängö), Madagascar avec le malgache, le Rwanda avec le kinyarwanda] ; des Etats qui connaissent des langues véhiculaires localisées dans différentes parties du territoire étatique (ex : République Démocratique du Congo avec le kiswahili, le kikongo, le lingála, et le ciluba) et d'autres où la diversité est telle qu'aucune des langues du pays n'est parlée au-delà de son territoire ethnique.

Dans tous les cas, il appartient aux autorités de chaque pays de décider de leur politique linguistique propre. Par exemple, malgré la prépondérance du wolof au Sénégal, les autorités sénégalaises ont déclaré six langues nationales en donnant la possibilité à toutes les autres d'acquérir ce statut sous réserve qu'elles aient été dotées d'une orthographe, d'une grammaire écrite et d'un dictionnaire. Au Cameroun, où la situation linguistique est d'une complexité extrême et où seuls l'anglais et le français ont un statut juridique, celui de langues officielles, le Projet de Recherche Opérationnelle pour l'Enseignement des Langues au Cameroun (PROPELCA) initié par le regretté Professeur Maurice Tadadjeu en 1978 a démontré qu'il était possible de concevoir et d'appliquer avec succès un enseignement progressif et étagé des langues, quand bien même on déciderait de les enseigner toutes, chacune ayant sa place dans le système éducatif.

Idéalement, dans tous les Etats membres, les langues qui permettent l'éveil des enfants et leur socialisation, la formation civique des citoyens, la communication fluide entre l'administration et la population font l'objet d'un enseignement prioritaire. Elles sont utilisées intensément dans tous les médias et dans le système éducatif primaire et secondaire, car il s'agit ici de jeter des bases solides pour une éducation multilingue fondée sur les langues locales du milieu naturel des enfants tout en préparant ces derniers à acquérir les premières connaissances d'une langue africaine de plus grande extension (ADEA, 2010). Au fur et à mesure qu'ils avancent dans leurs études, ils ont l'opportunité d'apprendre de façon additive au moins une des langues de leur région et le kiswahili.

2.2 Au niveau régional

Les Etats membres d'une même région collaborent, communiquent entre eux et travaillent en utilisant au moins une des langues véhiculaires transfrontalières qui leur sont communes, notamment dans tous les établissements et organisations à juridiction régionale. L'enseignement des langues transfrontalières de chaque région devrait trouver aisément sa place dans les lycées des Etats de la région. Tous les organismes régionaux inter-Etats, quelle que soit la nature de leur mission ou de leurs activités, recrutent du personnel capable de travailler dans au moins une des langues régionales transfrontalières et/ou en kiswahili. Avec

de tels personnels, ces organismes régionaux pourront aussi bien collaborer entre eux qu'avec des organismes fédéraux et l'administration fédérale. Cela implique aussi que les langues véhiculaires transfrontalières régionales ainsi que le kiswahili sont enseignées et utilisées dans toutes les institutions de formation professionnelle comme les grandes écoles d'arts et métiers, d'hôtellerie, de journalisme, de tourisme, de bâtiment, de commerce, d'ingénieurs, d'agriculture, de gestion, etc.

2.3 Au niveau fédéral

Toutes les organisations, agences et institutions panafricaines (gouvernement, parlement, cours de justice, cours constitutionnelles, hautes cours des droits des citoyens, banques centrales, centres de recherche, organismes de régulation et de gestion des marchés, police fédérale, armée, douanes etc.) travaillent en kiswahili, langue commune de l'administration panafricaine. Pour préparer et atteindre cet objectif, le kiswahili est enseigné dans toutes les universités et les grandes Ecoles de la Fédération Panafricaine des Etats Africains Unis dans le cadre d'un programme fédéral de promotion de la langue officielle commune.

Voilà le tableau de l'objectif déployé dans tous ses volets. Voyons maintenant comment l'Afrique pourrait y parvenir.

3. Une politique linguistique pour atteindre ces objectifs

Si les objectifs décrits ci-dessus peuvent paraître utopiques pour certains lecteurs, la présente section décrit les politiques linguistiques tout à fait réalistes applicables dans chaque Etat africain pour que l'utopie devienne réalité. Hormis les problèmes techniques qui trouvent toujours leurs justes solutions à la longue, c'est d'abord la volonté politique et la détermination des décideurs et des promoteurs qui est fondamentale pour passer à l'action comme c'est toujours le cas pour la réalisation des grandes œuvres ! Les actions à mener se situent naturellement aux trois niveaux local, régional et fédéral au fur et à mesure que les entités concernées sont constituées.

3.1 Au niveau local

Chaque Etat membre entreprend une réforme de son système éducatif de façon à introduire :

- Les langues locales institutionnalisées à la maternelle et à l'école primaire, en maintenant leur enseignement jusqu'à la fin du collège. Ceci donnera aux élèves une grande maîtrise de leurs langues maternelles ou des langues de leurs milieux naturels pour une meilleure intégration sociale moderne et sans complexe.
- Les langues véhiculaires transfrontalières dès l'entrée au lycée en maintenant leur enseignement jusqu'à la terminale. Ce qui donnera aux élèves ayant choisi l'apprentissage avancé de ces langues de trouver du travail dans les organisations et institutions régionales.
- Le kiswahili à l'université. Les étudiants qui seront diplômés en kiswahili auront l'opportunité de travailler non seulement au niveau des Etats et des régions mais aussi dans les organisations et institutions fédérales dès la création des Etats Africains Unis.

Les nombreuses publications de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) parmi lesquelles le Guide de politique sur l'intégration des langues et cultures africaines dans les systèmes éducatifs (ADEA 2010), ne permettent pas de douter ni de la pertinence ni de la faisabilité d'un schéma comme celui présenté ci-dessus.

« Ce guide politique a été adopté par les ministres de l'éducation présents à la Conférence africaine sur l'intégration des langues et cultures africaines dans l'éducation qui s'est tenue à Ouagadougou, Burkina Faso, les 20-22 janvier 2010. Il vise à affirmer la vision politique d'un choix d'éducation multilingue et multiculturelle pour les systèmes éducatifs des pays africains. Le guide décrit les éléments nécessaires à la mise en place de politiques d'éducation multilingues et multiculturelles : des cadres politiques et législatifs appropriés ; des actions de sensibilisation et de plaidoyer au niveau national et le développement de réseaux régionaux ; un renforcement institutionnel et le développement de capacités ; l'élaboration de stratégies de suivi et d'évaluation pour assurer l'évaluation des résultats d'apprentissage et le suivi ; le développement de curricula et la formation des acteurs ; une édition en langues nationales et une politique du livre ; des travaux de recherche et des innovations pédagogiques ; la mobilisation de ressources financières. » (Secrétariat de l'ADEA, 2010).

3.2 Au niveau régional

Les Etats d'une même région se doivent de coopérer pour créer des institutions régionales de formation professionnelle dans les langues véhiculaires transfrontalières, quelle que soit la discipline envisagée. Une priorité sera toutefois donnée aux établissements de formation d'interprètes et de traducteurs professionnels de haut niveau, afin d'assurer l'interface entre les langues européennes et les langues africaines d'une part, et les langues africaines entre elles d'autre part. Les étudiants diplômés de ces écoles de traduction et d'interprétation trouveront immédiatement du travail dans toutes les organisations et institutions tant régionales que fédérales dès la création des Etats Africains Unis.

3.3 Au niveau fédéral

Une fois créé, l'Etat fédéral panafricain prendra les dispositions légales (lois fédérales) et financières nécessaires pour subventionner et promouvoir l'enseignement du kiswahili dans toutes les universités de tous les Etats membres, ainsi que tous les établissements de formation de traducteurs et d'interprètes incluant le kiswahili dans leur curricula. Naturellement, l'Etat fédéral aura une politique proactive de soutien substantiel à toutes activités culturelles en tous genres, produites et/ou traduites en langues africaines, ainsi que toutes les activités des Etats membres qui appliquent les lois fédérales et vont dans le sens d'un renforcement de l'unification panafricaine.

L'Etat fédéral conduit toutes ses activités gouvernementales, juridiques, économiques, techniques, diplomatiques et communicationnelles totalement en kiswahili dès sa création pour ne pas laisser le temps à des tergiversations désastreuses de s'installer. Il n'y a pas de place ici pour les demi-mesures car les mesures transitoires ont la fâcheuse tendance de s'installer durablement ! Or plus la transition dure, plus les ennemis¹ de l'Afrique auront

¹ Ceux-là qui prospèrent sur la paupérisation des peuples africains et qui mettent tout en œuvre pour empêcher l'Afrique de reconquérir sa pleine souveraineté afin de continuer à s'approprier ses richesses.

l'opportunité de saper les fondements encore fragiles de l'unification de l'Afrique et de tous les peuples africains. C'est pourquoi, il est urgent de commencer dès maintenant à préparer le terrain et à mettre en place les conditions qui rendront les Etats Africains Unis pleinement opérationnels dès le premier jour de leur création.

4. Commentaires, questions et réponses

La proposition ci-dessus a été débattue au cours du Pré-Congrès du Mouvement fédéraliste panafricain, tenu à Accra (Ghana) du 8 au 13 décembre 2018. Nous synthétisons ci-après les questions qui ont été soulevées et les réponses qui y ont été données.

1. Que deviennent alors les langues européennes qui sont les langues officielles de nombreux Etats africains ?

Tout d'abord, l'Afrique est éminemment polyglotte. Le fait de se doter d'une langue africaine commune n'empêche absolument pas les Etats de continuer à enseigner et à utiliser les langues européennes s'ils le souhaitent, pourvu que, pour les besoins de l'administration panafricaine et du marché intérieur panafricain, ils utilisent le kiswahili et, pour les échanges régionaux, les langues véhiculaires transfrontalières à côté du kiswahili. Les langues européennes peuvent toujours être utilisées à côté du kiswahili pour les activités internationales entre l'Afrique et le reste du monde. Et le reste du monde devra aussi apprendre le kiswahili pour commercer avec les Etats Africains Unis.

2. La Proposition ne revient-elle pas à remplacer les langues européennes (anglais, français, portugais, espagnol) par le kiswahili ?

Les langues européennes parlées en Afrique sont les véhicules de l'impérialisme et de la colonisation occidentales. Le kiswahili n'est pas la langue d'un peuple étranger qui serait venu coloniser l'Afrique. Il n'entraîne aucune religion dans son sillage comme l'arabe. Et il n'existe pas d'ethnie « swahili » qui risque d'exercer un impérialisme culturel sur les autres Africains grâce à la propagation de sa langue. N'étant pas, comme le chinois, la langue d'une grande puissance non-africaine, le kiswahili ne vient pas prendre la place des langues européennes de colonisation. Bien au contraire, il vient en tant que composante choisie d'un multilinguisme africain pour rendre à l'Afrique sa souveraineté linguistique. La vraie question est de savoir si les Africains veulent vraiment saisir cette opportunité pour se reconstruire et se repenser en tant que citoyens libres d'un continent souverain ?

3. Le kiswahili n'est-il pas aussi étranger à une partie de l'Afrique que le chinois ?

Le kiswahili est une langue africaine et une langue bantu. Pas le chinois ! Le kiswahili partage avec les autres langues bantu un fonds lexical commun (le proto-bantu) une structure grammaticale fondamentalement similaire, une façon similaire de conceptualiser les idées. Il est évident que toute personne qui parle déjà une langue bantu apprendra un peu plus facilement le kiswahili. Et c'est le cas de 51% de la population de toute l'Afrique. Et si on prend en considération le fait que les langues bantus font partie du phylum Niger-Congo, c'est 61% de la population africaine qui peuvent, a priori, bénéficier de cette relative facilité. Le kiswahili est bien plus proche de la majorité des langues africaines que ne l'est aucune langue

non africaine. Quant aux 39% de la population qui ne parlent pas une langue du phylum Niger-Congo, ils peuvent très bien apprendre le kiswahili comme ils ont appris d'autres langues qu'ils ne parlaient pas auparavant, car tout homme peut apprendre n'importe quelle langue en l'étudiant assidûment dès lors qu'il a intérêt à le faire.

4. Pourquoi ne pas laisser toutes les langues africaines évoluer librement jusqu'à ce que certaines émergent sans choisir une langue à promouvoir plutôt qu'une autre ?

Pouvons-nous vraiment confier au hasard le soin de forger notre avenir ? Dans tous les pays puissants, une grande importance est accordée aux institutions d'aménagement linguistique qui veillent à ce que la langue officielle d'administration soit travaillée et adaptée continuellement aux besoins de la Nation et de l'Etat. Nous voulons créer les Etats Africains Unis qui vont potentiellement fédérer 54 Etats africains et une dizaine d'Etats souverains des îles caribéennes qui sont parties prenantes à part entière dans le projet de Fédération Panafricaine des Etats Africains Unis. Une fédération aussi vaste en territoire et en nombre d'Etats ne peut pas être administrée efficacement sans une langue commune d'administration. Aucune superpuissance n'a été construite avec succès sans une ou quelques langue(s) d'unification au moins administrative : le russe dans la Fédération de Russie (85 entités constituées), l'anglais aux U.S.A (50 Etats), l'hindi et l'anglais en Inde (29 Etats et 7 territoires), le portugais au Brésil (27 Etats), et le mandarin en Chine où se parlent pourtant 24 langues différentes, etc. Le kiswahili, qui est déjà une langue officielle de l'Union Africaine et de six Etats africains (Tanzanie, Kenya, Rwanda, Burundi, Ouganda, République Démocratique du Congo), est notre meilleur atout pour assurer durablement l'administration des Etats Africains Unis tout en préservant leur souveraineté et leur africanité.

5. Pourquoi le Mouvement Fédéraliste Panafricain doit-il décider maintenant de promouvoir le kiswahili comme langue commune africaine ? Ne revient-il pas à l'Etat fédéral africain d'en décider après sa création ?

Le Mouvement Fédéraliste Panafricain a adopté une démarche de la base vers le sommet. Il s'adresse aux populations pour qu'elles comprennent bien les enjeux avant de décider de leur avenir. Si le mouvement veut vraiment atteindre son objectif, il n'y a pas à hésiter, il faut prendre maintenant toutes les décisions qui vont dans le bon sens et pavent le chemin vers la création des Etats Africains Unis. La promotion du kiswahili comme langue africaine commune est l'une de ces décisions qui vont dans le bon sens. Si elle est prise maintenant, des millions d'Africains à travers le monde se mettront à apprendre le kiswahili. Et lorsque les Etats Africains Unis seront créés, ils adopteront tout naturellement le kiswahili comme langue officielle de l'administration fédérale, car les peuples africains l'auront déjà adopté comme leur langue commune africaine.

5. Conclusion

En commençant immédiatement une politique linguistique telle que décrite ci-dessus, l'Afrique peut aisément recouvrer sa souveraineté linguistique en beaucoup moins d'une génération. En effet, si les Etats africains commençaient sans plus attendre l'introduction des langues africaines dans les écoles, dans une quinzaine d'années, l'Afrique pourra compter sur

une population jeune et instruite dans les langues africaines et suffisamment compétente pour lui garantir une pleine souveraineté linguistique.

Le multilinguisme africain, loin d'être un handicap, devient un atout pour des citoyens capables de s'exprimer dans trois ou quatre langues selon leurs besoins de communication personnelle et professionnelle. Les populations sédentaires qui vivent durablement sur place, dans leurs villages, leurs villes ou leurs terroirs auront toute la scolarisation nécessaire pour maîtriser les langues qu'elles utilisent tous les jours afin d'améliorer leurs conditions de vie. Ceux qui voyagent dans les pays voisins constituant une même région finiront par apprendre au moins une des langues véhiculaires transfrontalières de la région. Ils auront l'opportunité d'acquérir la connaissance de ces langues de manière formelle et structurée pour des résultats plus garantis. Enfin, ceux dont la profession ou la passion les amènent à entretenir des contacts dans plusieurs pays membres de la Fédération des Etats Africains Unis disposeront d'une langue officielle commune, le kiswahili, pour mener leurs activités. Tout cela n'empêche nullement l'acquisition d'une langue européenne dans des structures adaptées pour tous ceux qui sont amenés à circuler fréquemment entre l'Afrique et le reste du monde.

Bibliographie

- ADEA, 2010. Guide de politique sur l'intégration des langues et cultures africaines dans les systèmes éducatifs Publications archivées du Secrétariat de l'ADEA. Consulté le 26 mars 2021 : <https://www.adeanet.org/fr/publications/secretariat/archives>
- Awobuluyi, Oladele. 2013. « Official Language Policies in Africa. » in Olanike Ola Orie and Karen W. Sanders (eds), *Selected Proceedings of the 43rd Annual Conference on African Linguistics*, p. 68-76. Somerville, MA: Cascadilla Proceedings Project. www.lingref.com, document #2956.
- Chaudenson, Robert. 1991. « Plurilinguisme et développement en Afrique subsaharienne francophone : les problèmes de la communication. » *Cahiers des Sciences Humaines*, 27 (3-4), pp. 305-313.
- Dimmendaal Gerrit Jan. 2011. *Historical linguistics and the comparative study of African languages*. Amsterdam. John Benjamins Publishing Company
- Fanon, Frantz. 1952, rééd. 1971. *Peau noire, masques blancs*. Paris : Le Seuil. 239 p.
- Greenberg, Joseph. 1963. *The Languages of Africa*. Bloomington : Indiana University Press
- Nations-Unies: Population: <https://www.populationdata.net/palmares/population/afrique/>
- Ricard, Alain. 2009. *Le Kiswahili, une langue moderne*. Paris : Karthala 156 p.
- Celani, Simone, Chiara Celata et Oreste Floquet. 2021. *Lingue romanze in Africa*. Roma: Sapienza Università Editrice.
- Tadadjeu, Maurice (dir.) 1990. *Le défi de Babel au Cameroun*, Collection PROPELCA N° 53 (Univ. de Yaoundé).